

## THEME 1- COMPRENDRE UN REGIME POLITIQUE : LA DEMOCRATIE

### ACTIVITE 6 : PARTICIPER A LA VIE POLITIQUE OU ETRE REPRESENTÉ : LE POINT DE VUE DE BENJAMIN CONSTANT



#### Compétences travaillées :

Comprendre un point de vue argumenté  
Prélever des informations dans un texte

Né en Suisse, Benjamin Constant (1767-1830) s'engage en politique en 1795 à Paris. Pendant la Révolution, il soutient la République mais pas la Terreur, puis Napoléon Bonaparte avant de s'opposer à son évolution autoritaire. Sous la Restauration, il devient l'un des députés leaders du courant libéral à l'assemblée, c'est-à-dire favorable aux libertés individuelles sur lesquelles l'Etat ne doit pas empiéter. Il donne des cours, dont la célèbre conférence « De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes » en 1819 à l'Athénée royale de Paris, dont voici des extraits.



- 1 Demandez-vous d'abord, Messieurs, ce que, de nos jours, un Anglais, un Français, un habitant des États-Unis de l'Amérique, entendent par le mot de liberté. C'est pour chacun le droit de n'être soumis qu'aux lois, de ne pouvoir être ni arrêté, ni détenu, ni mis à mort, ni maltraité d'aucune manière, par l'effet de la volonté arbitraire<sup>1</sup> d'un ou de plusieurs individus : c'est pour chacun le droit de dire son opinion, de choisir son industrie<sup>2</sup>, et de l'exercer, de disposer de sa propriété, d'en abuser même ; d'aller, de venir sans en obtenir la permission, et sans rendre compte de ses motifs ou de ses démarches. C'est, pour chacun, le droit de se réunir à d'autres individus, soit pour conférer<sup>3</sup> sur ses intérêts, soit pour professer<sup>4</sup> le culte que lui et ses associés préfèrent, soit simplement pour remplir ses jours ou ses heures d'une manière plus conforme à ses inclinations<sup>5</sup>, à ses fantaisies. Enfin, c'est le droit, pour chacun, d'influer sur l'administration du Gouvernement, soit par la nomination de tous ou de certains fonctionnaires, soit par des représentations, des pétitions, des demandes, que l'autorité est plus ou moins obligée de prendre en considération.
- 5 10 Comparez maintenant à cette liberté celle des Anciens. Celle-ci consistait à exercer collectivement, mais directement, plusieurs parties de la souveraineté toute entière, à délibérer, sur la place publique, de la guerre et de la paix, à conclure avec les étrangers des traités d'alliance, à voter les lois, à prononcer les jugements, à examiner les comptes, les actes, la gestion des magistrats, à les faire comparaître devant tout le peuple, à les mettre en accusation, à les condamner ou à les absoudre<sup>6</sup>; mais en même temps que c'était là ce que les Anciens nommaient liberté, ils admettaient comme compatible avec cette liberté collective l'assujettissement<sup>7</sup> complet de l'individu à l'autorité de l'ensemble. Vous ne trouvez chez eux presque aucune des jouissances que nous venons de voir faisant partie de la liberté chez les Modernes. Toutes les actions privées sont soumises à une surveillance sévère. Rien n'est accordé à l'indépendance individuelle, ni sous le rapport des opinions, ni sous celui de l'industrie, ni surtout sous le rapport de la religion. La faculté de choisir son culte, faculté que nous regardons comme l'un de nos droits les plus précieux, aurait paru aux Anciens un crime et un sacrilège<sup>8</sup>. Dans les choses qui nous semblent les plus utiles, l'autorité du corps social s'interpose et gêne la volonté des individus ; Terpendre ne peut chez les Spartiates<sup>9</sup> ajouter une corde à sa lyre sans que les éphores<sup>10</sup> ne s'offensent. [...] Ainsi chez les Anciens, l'individu, souverain presque habituellement dans les affaires publiques, est esclave dans tous les rapports privés. Comme citoyen, il décide de la paix et de la guerre ; comme particulier, il est circonscrit<sup>11</sup>, observé, réprimé dans tous ses mouvements. [...]
- 15 20 25 Le danger de la liberté antique était qu'attentifs uniquement à s'assurer le partage du pouvoir social, les hommes ne fissent trop bon marché<sup>12</sup> des droits et des jouissances individuelles. Le danger de la liberté moderne, c'est qu'absorbés dans la jouissance de notre indépendance privée, et dans la poursuite de nos intérêts particuliers, nous ne renoncions trop facilement à notre droit de partage dans le pouvoir politique. Les dépositaires de l'autorité<sup>13</sup> ne manquent pas de nous y exhorter. Ils sont si disposés à nous épargner toute espèce de peine, excepté celle d'obéir et de payer ! Ils nous diront : Quel est au fond le but de vos efforts, le motif de vos travaux, l'objet de toutes vos espérances ? N'est-ce-pas le bonheur ? Eh bien, ce bonheur, laissez-nous faire, et nous vous le donnerons. Non, Messieurs, ne laissons pas faire ; quelque touchant que ce soit un intérêt si tendre, prions l'autorité de rester dans ses limites ; qu'elle se borne à être juste. Nous nous chargerons d'être heureux. Pourrions-nous l'être par des jouissances, si ces jouissances étaient séparées des garanties<sup>14</sup> ?
- 30 34 Et où trouverions-nous ces garanties, si nous renoncions à la liberté politique ?

Source : Benjamin CONSTANT, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, 1819

<https://www.institutcoppet.org/wp-content/uploads/2015/01/7.-CONSTANT-Benjamin-De-la-liberte-des-Anciens-comparee-a-celle-des-Modernes.pdf>

<sup>1</sup> arbitraire : qui ne dépend que de la volonté d'un seul

<sup>2</sup> industrie : métier

<sup>3</sup> conférer : discuter

<sup>4</sup> professer : déclarer ouvertement

<sup>5</sup> inclinations : ce qu'il aime

<sup>6</sup> absoudre : permettre à un coupable d'échapper à sa peine

<sup>7</sup> assujettissement : soumission

<sup>8</sup> sacrilège : action impie, qui porte atteinte à/aux dieu(x)

<sup>9</sup> Spartiates : habitants de la cité grecque de Sparte

<sup>10</sup> éphores : magistrats de Sparte disposant des pouvoirs de police et justice

<sup>11</sup> circonscrit : limité

<sup>12</sup> faire bon marché de : ne pas attacher d'importance à

<sup>13</sup> dépositaires de l'autorité : personnes auxquelles on a confié le pouvoir

<sup>14</sup> garantie : obligation d'assurer à quelqu'un la jouissance d'un droit ou de le protéger contre un dommage éventuel.

### Etape 1 : Comprendre le point de vue de Benjamin Constant

Dans ce discours, Benjamin Constant oppose la « liberté des Modernes », celle de ses contemporains, à la « liberté des Anciens », celle des Grecs de l'Antiquité.

1) Niveau 1 Repérez d'abord en marge les passages où il parle des Anciens et ceux où il parle des Modernes.

2) Niveau 2 Remplissez ensuite le tableau ci-dessous dont le but est de résumer le point de vue de Benjamin Constant sur les avantages et inconvénients respectifs de la liberté des Anciens et des Modernes. Distinguez toujours la reformulation de l'idée et la citation sur laquelle vous vous appuyez (mots entre guillemets ou lignes du texte). Les cases grisées sont à compléter d'après vos connaissances et votre compréhension globale du document.



Pour ceux qui sont bloqués : remplissez les cases dans l'ordre proposé par le professeur qui se calque sur celui du texte.

	Liberté des Anciens selon Benjamin Constant	Liberté des Modernes selon Benjamin Constant
Définition de la liberté		
Droits et libertés dont jouissent les individus		
Liberté plutôt individuelle ou collective ?		
Exercice des droits politiques		
Type de démocratie (Constant n'utilise pas ce terme)		
But recherché		
Dangers de cette liberté		

### Etape 2 : Porter un regard critique sur le document

3) Niveau 2 Utilisez vos connaissances personnelles pour contextualiser ce discours. Quelle est la situation politique de la France à cette époque ? Quels éléments de son discours semblent donc contradictoires ?

4) Niveau 3 Dans ce discours, Benjamin Constant oppose la liberté qu'il connaît et revendique à celle des Grecs antiques. Toutefois, pour ces derniers, il s'appuie moins sur des éléments historiquement démontrés que sur une vision mythifiée de l'Antiquité. Utilisez vos connaissances pour le prouver en remettant en cause une partie de son propos.

### Etape 3 : L'actualité de la pensée de Benjamin Constant

5) Niveau 1 En utilisant les coupures de presse proposées, prouvez que la période du confinement face à la pandémie de Covid-19 a pu générer des débats proches de celui que présente Benjamin Constant.

#### Élections reportées, campagnes parasitées : comment le Covid-19 bouscule la démocratie depuis un an

Par **Loris Boichot**

Publié le 30 mars 2021 à 19h21, mis à jour à 20h28



[Copier le lien](#) [f](#) [t](#) [in](#)



Affiches électorales dans les rues de Paris en mars 2020. JOEL SAGET / AFP

Depuis ses débuts, l'épidémie vampirise la vie politique. Les élus ont dû apprendre à «vivre avec le virus», des Français ont fui les urnes et les candidats restent suspendus aux décisions de l'exécutif.

#### Covid-19. Pourquoi certains catholiques se rassemblent-ils devant les églises ce dimanche ?

Plusieurs rassemblements sont organisés ce dimanche devant des églises pour faire autoriser les messes pendant le confinement. Le ministre de l'Intérieur doit s'entretenir avec les représentants du culte lundi matin.

● Ouest-France  
Alan LE BLOA  
Publié le 15/11/2020 à 14h07



Environ 200 personnes ont manifesté devant la cathédrale Saint-Pierre à Rennes pour réclamer la possibilité de célébrer à nouveau des messes malgré le coronavirus. | PHOTO PHILIPPE RENAULT / OUEST-FRANCE

Des catholiques appelaient ce dimanche 15 novembre à des [rassemblements dans une vingtaine de villes françaises](#) pour demander au gouvernement d'autoriser à nouveau les messes à se tenir en dépit de l'épidémie de coronavirus.

#### CORONAVIRUS (COVID-19) : LES DÉPLACEMENTS INTERDITS SAUF EXCEPTIONS JUSTIFIÉES PAR UNE ATTESTATION JUSQU'AU LUNDI 11 MAI 2020 INCLUS

Générez votre attestation numérique !

Date de publication : 04/05/2020 - Droit/Justice

#### Covid-19. Le confinement a sauvé plus de 3 millions de vies dans 11 pays d'Europe, selon une étude

3,1 millions de vies ont été sauvées, dans onze pays d'Europe, grâce aux mesures de confinement destinées à endiguer la pandémie. Le chiffre ressort d'une étude réalisée par des scientifiques britanniques, et publiée ce lundi 8 juin.

● Ouest-France  
avec AFP.

Publié le 08/06/2020 à 15h26

6) Niveau 3 Trouvez dans l'actualité française récente d'autres débats ou situations qui montrent une certaine permanence de la réflexion de Benjamin Constant.

#### **Etape 4 : Benjamin Constant et la manière de choisir les représentants dans une démocratie représentative**

Nous avons compris lors des étapes précédentes que Benjamin Constant était favorable à la démocratie représentative de préférence à la démocratie directe. Dans cet extrait tiré d'un de ses ouvrages antérieur au discours sur la liberté des Anciens et celle des Modernes, il expose son point de vue sur ceux qui doivent choisir les représentants, ceux qui auront le pouvoir.

Il n'existe au monde que deux pouvoirs, l'un illégitime, c'est la force ; l'autre légitime, c'est la volonté générale. Mais en même temps que l'on reconnaît les droits de cette volonté, c'est-à-dire la souveraineté du peuple, il est nécessaire, il est urgent d'en bien concevoir la nature et d'en bien déterminer l'étendue. Sans une définition exacte et précise, le triomphe de la théorie pourrait devenir une calamité dans l'application. [...] Lorsqu'on établit que la souveraineté du peuple est illimitée, on crée et l'on jette au hasard dans la société humaine un degré de pouvoir trop grand par lui-même, et qui est un mal, en quelques mains qu'on le place. [...] Dans nos sociétés actuelles, la naissance dans le pays, et la maturité de l'âge, ne suffisent point pour conférer<sup>1</sup> aux hommes les qualités propres à l'exercice des droits de cité<sup>2</sup>. Ceux que l'indigence retient dans une éternelle dépendance, et qu'elle condamne à des travaux journaliers, ne sont ni plus éclairés que des enfants, sur les affaires publiques, ni plus intéressés<sup>3</sup> que des étrangers à une prospérité nationale, dont ils ne connaissent pas les éléments, et dont ils ne partagent qu'indirectement les avantages. Je ne veux faire aucun tort à la classe laborieuse. Cette classe n'a pas moins de patriotisme que les autres classes. Elle est prête souvent aux sacrifices les plus héroïques, et son dévouement est d'autant plus admirable, qu'il n'est récompensé ni par la fortune, ni par la gloire. [...] Il faut donc une condition de plus que la naissance et l'âge prescrit par la loi. Cette condition, c'est le loisir indispensable à l'acquisition des lumières<sup>4</sup>, à la rectitude du jugement. La propriété seule assure ce loisir : la propriété seule rend les hommes capables de l'exercice des droits politiques.

Source : Benjamin CONSTANT, *Principes d'économie politique*, 1815

<sup>1</sup> conférer : donner

<sup>2</sup> l'exercice des droits de cité : utiliser ses droits de citoyen, voter

<sup>3</sup> être intéressé : avoir de l'intérêt (financier) à

**7) Niveau 1 D'après ce texte, Benjamin Constant est-il favorable au suffrage universel ?** Surlignez la phrase qui le prouve.

**8) Niveau 2 Pour quelles raisons : quelles sont les trois conditions nécessaires pour avoir le droit de vote selon Benjamin Constant ?**

**Niveau 3 L'une d'elle n'est plus prise en compte aujourd'hui : quels sont les deux arguments que donne Benjamin Constant pour justifier son point de vue ?**